

| | |
|--|---|
| Date : Mardi 16 octobre 2018 | <u>Conseil d'école n°1</u> |
| <p><u>Présents</u> :</p> <p>Delphine Garcia, Directrice Valérie Albémard, Enseignante Stéphanie Hervé, Enseignante Mickaël Triballeau, Enseignant Catherine Morvan, IEN Angélique Jégou, Enseignante Sophie Simon, ATSEM Caroline Brunet, ATSEM Louis Chapon, Maire Isabelle Colas, 2^{ème} adjointe à la vie scolaire Madame Simon, DDEN Aurélie Fourné, Parent élu - titulaire Cathy Vanpouche, Parent élu - titulaire Aurélie Bazin, Parent élu - titulaire Claire Legrand, Parent élu - suppléant</p> | <p><u>Excusés</u> :</p> <p>Madeleine Cazenave, Parent élu - suppléant Pascale Lorent, Parent élu - suppléant</p> |

Ordres du jour :

1. Présentation de l'équipe
2. Lecture et vote du règlement intérieur
3. Elections
4. Effectifs
5. Bilan alarme incendie du 9/10/18
6. Projets et financement
7. Dates prévisionnelles des prochains conseils d'école
8. Association des Parents d'Elèves 2018/2019
9. Questions des parents

1. **Présentation de l'équipe et tour de table** :

- ✓ Delphine Garcia, Directrice et enseignante de Cp/Ce1 (pas de décharge en dehors des 10 mardis)
- ✓ Valérie Albémard, Enseignante de Ce2/CM
- ✓ Stéphanie Hervé, Enseignante de cycle 1 (Lundi, mardi, mercredi, jeudi)
- ✓ Mickaël Triballeau, Enseignant de cycle 1 (vendredi)
- ✓ Angélique Jégou, Enseignante brigade rattachée à notre école
- ✓ Madame Morvan, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- ✓ Sophie Simon, ATSEM & Caroline Brunet, ATSEM
- ✓ Louis Chapon, Maire

- ✓ Isabelle Colas, 2^{ème} adjointe
- ✓ Aurélie Fourré, Parent élu - titulaire
- ✓ Cathy Vanpouche, Parent élu - titulaire
- ✓ Aurélie Bazin, Parent élu - titulaire
- ✓ Claire Legrand, Parent élu - suppléant
- ✓ Madame Simon, DDEN

2. Lecture du règlement intérieur et vote

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

3. Elections

58 élèves pour 38 familles soit 72 électeurs.

Nombre de votants : 45 votants, soit 59.7 % de votants

Nombre de votes blancs : 4 votes blancs, soit 10% des voix

Nombre de votes en faveur de la liste : 41 votes, soit 90% des voix

Votes reçus lundi 15, hors délai : 2 en faveur de la liste

Remarque : Une fois n'est pas coutume, cette année nous avons eu plus de candidats que de places disponibles. 7 candidatures ont été déposées, impliquant soit le désistement d'un des candidatures soit la création d'une seconde liste. Madame SEGONZAC s'est donc désistée de la liste officielle des candidatures.

Résultat :

Aurélie Fourré, Parent élu - titulaire

Cathy Vanpouche, Parent élu - titulaire

Aurélie Bazin, Parent élu - titulaire

Claire Legrand, Parent élu - suppléant

Pascale Lorent, Parent élu - suppléant

Madeleine Cazenave, Parent élu - suppléant

4. Effectifs

➤ **Effectifs 2018/19**

Effectif légèrement en baisse : 59 élèves. L'école compte cette année une grosse cohorte de CP (11), plus grosse cohorte de l'école.

Les élèves sont répartis en 3 classes.

Classe 1 : 3TPS/ 8PS / 10Ms / 2GS : 23 élèves avec Mme Hervé et M Triballeau ainsi Mme Simon et

Classe 2 : 11CP / 7CE1 soit 18 élèves

Classe 3 : 3 CE2 (plus petite cohorte de l'école) /7CM1/8CM2 soit 18 élèves

➤ **Prévision 2019/2020 :**

✓ Classe 1 : **TPS = 3 potentiellement 6 / PS = 3 sûrs potentiellement 6 / MS = 8 / GS = 8**
soit pour l'instant 22 élèves mais peut-être plus ou moins...

✓ Classe 2 : CP = 4 / CE 1 = 11, soit 15 élèves

✓ Classe 3 : CE2 = 7, CM1 = 3 et CM2 = 7, soit 17 élèves

Soit pour l'instant 54 élèves.

5. Bilan de l'alarme incendie et sécurité de l'école

- Bilan incendie :

L'exercice incendie a eu lieu mardi 9 octobre. L'évacuation des locaux et le rassemblement s'est effectué en moins de deux minutes (temps exact : 1'49"). Cependant, après passage de M Perrot (correspondant sécurité au niveau du département, venu pour notre course parrainée et examiner le terrain), il apparaît nécessaire de changer le lieu de rassemblement et d'en fixer un en dehors de l'école. En effet, le point de rassemblement actuel est au fond du terrain de foot, trop proche donc des bâtiments si un incendie avait lieu. Un deuxième point a attiré son attention, celui des portails, outre le fait qu'ils soient trop facilement franchissables, ils apparaissent dangereux en cas d'évacuation rapide de part leur verrou. M. Perrot évoquait l'idée d'un portail avec gâchette et interphone et/ou visiophone et ce pour trois raisons principales :

- Vigipirate : nous sommes trop visibles de l'extérieur. Implique également lorsque cela sonne d'être vu lorsque l'on vient ouvrir
- Incendie : verrous. Il faut un portail qui se déverrouille facilement du côté cour et non franchissable du côté rue
- La nécessité lorsque cela sonne de déplacer un adulte. Notamment lorsque c'est moi de laisser mes élèves sans surveillance.

M. Perrot était admiratif du bâtiment « maternelle » et notamment de la salle de motricité. Il a en revanche noté que la porte du placard du couloir maternelle contenant le panneau électrique n'était pas fermée à clé. De même, un gros point noir a été relevé au niveau de la cantine. La gazinière n'est pas aux normes du tout.

Mail de M. Perrot :

« - le point de regroupement incendie doit permettre un comptage des élèves afin de transmettre cette information aux secours (SDIS35) qui mettront en place des actions différentes suivant la présence ou non de personnes à l'intérieur des locaux. Cependant, il est traumatisant et dangereux (fumées, chaleur) de rester à proximité d'un bâtiment qui brûle. Il est donc indispensable de pouvoir rejoindre un point de regroupement secondaire, défini en accord avec la mairie. Le point de regroupement primaire actuellement en place bloque la sortie des élèves de la cour de l'école, il serait donc utile de voir avec la mairie et le SDIS35 si un autre point de rassemblement peut être envisagé, ou éventuellement de prévoir un moyen de quitter la cour sans passer entre les deux bâtiments principaux.

- concernant le portail intérieur de l'école. Celui-ci doit permettre de prévenir la sortie intempestive d'élèves sur la voie publique ainsi que l'intrusion de personnes non autorisées dans l'école. De plus, son ouverture ne doit pas engendrer un défaut de surveillance des élèves durant les horaires scolaires. La possibilité d'une ouverture à distance doublée de la mise en place d'un visiophone peut donc être étudiée en partenariat avec la mairie. »

Réponse de la mairie : Il faudrait couper le grillage du fond ou installer un nouveau portillon supplémentaire. Cela doit se réfléchir car lieu potentiellement dangereux car haut.

6. Projets et financement

Projets :

Arts et culture

- ✓ **Projet musique** pendant les **périodes 3 à 5** pour les 3 classes en partenariat avec le Hang' arts. Le thème sera en lien avec le projet DRAC : « châteaux et étang ». Les séances auront lieu le mardi après-midi sauf trois séances le jeudi matin.
- ✓ **Projet « Cinéma à l'école »** (3 films dans l'année) pour les 3 classes. Programmation par nos soins en cours. Premier film en lien avec notre projet DRAC, sur le thème *Moyen-âge, châteaux et contes*
- ✓ « **Lire c'est partir** » avec l'association du même nom : vente de livres à petits prix pour permettre au plus grand nombre d'en bénéficier.
- ✓ **Festival « Maintenant »** sur les arts électroniques à Rennes **jeudi 11 octobre** pour les élèves du CP au CM2
- ✓ **Projet DRAC et fresque** menée par la classe de cp / ce1 comme classe support et les deux autres classes comme classes satellites. Les élèves de CP-CE1 (classe-support) vont réécrire et adapter un conte en introduisant un objet magique. Valérian Henry interviendra cinq jours dans la classe de CP/CE1.

Un conte commun de départ sera lu/étudié dans les trois classes : « Plume et le fantôme » de Dominique Buissonais, auteur résidant à Essé et dont le conte se déroule au château de Marcillé.

Cycle 1 (classe-satellite) : travail sur le château en volumes ou en pixel art, et participation à la peinture de la fresque

Cycle 2 (classe-support) : participation à la peinture

Cycle 3 (classe-satellite) : travail sur la conception du château et participation à la peinture de la fresque

La résidence se terminera par un temps fort avec une exposition des sérigraphies de Valérian Henry, avec l'inauguration de la fresque et la présentation des créations des élèves aux parents et aux habitants de la commune. Cette inauguration aura lieu **vendredi 28 juin**. Le budget de ce projet s'élève à 8500€ financé à hauteur de 20% soit 1700€ par la mairie, 500€ pour l'école et le reste par le ministère de la culture.

Autant que possible nous essaierons de placer la restitution du projet musique ce jour-là également.

- ✓ En lien avec ce projet, lors de la réunion début septembre il avait été convenu d'une **visite au château** pour les trois classes avec des personnes de Marcillé, connaissant l'histoire du château et de la commune et pouvant nous la raconter.

Sports

- ✓ Séquence **piscine** entre avril et juillet pour les élèves de la GS au CM2 intégralement financée par la mairie. Les séances auront lieu le vendredi matin de 9h30 à 11h30 transport et vestiaires compris.
- ✓ Séquence **escalade** pour les CE2/CM en octobre. Coût 9€/enfant.
- ✓ **Projet « Tous à vélo »** en périodes 4 et 5 pour les trois classes. Un agrément vélo sera nécessaire pour les parents accompagnateurs. Il est délivré par les CPC à l'école.

- ✓ **Course parrainée : samedi 17 novembre** Les élèves s'entraînent deux fois par semaine en endurance pour cette course. Le but : chaque élève court en duo avec un adulte. Chaque duo effectue le maximum de tours au rythme de l'enfant. Chaque enfant a trouvé des parrains qui ont misé sur lui (20cent, 50cent, 1€...). A chaque tour, un ticket est remis à chaque duo. En fin de course, chaque élève remettra les tickets obtenus à chaque tour dans une enveloppe à son nom aux enseignantes ou ATSEMs. La semaine suivante, l'équipe enseignante fera le compte et indiquera à chaque parrain le montant dû à la coopérative scolaire. Avec les fonds récoltés les élèves auront la possibilité de choisir de nouveaux jeux pour leur cour de récréation.

Eco-citoyenneté :

- ✓ Projet à définir en lien avec le **recyclage** et la mise en place de la benne. Le thème du recyclage et de l'éco-citoyenneté sera abordé en classe et dans l'idéal une journée « **Je nettoie ma commune** » ou « **Je nettoie ma plage** » devrait voir le jour en fin d'année scolaire pour les trois classes.

Financement :

- ✓ Participation des parents
- ✓ OCCE
- Subvention mairie : 25€ pour 48 élèves résidant sur Marcillé. Pas de subvention de Visseiche malgré relances et rendez-vous des parents. Information prise, M Le Maire de Visseiche est en droit de subventionner pour les sorties les écoles privées mais non les publiques.
- Participation des parents de début d'année 300€ desquels il faut déduire 140€ de cotisations. Il reste donc 160€, une première depuis notre arrivée ! Alors MERCI !!
- APE :
 - 200€ pour le festival « Maintenant »
 - 100€ pour l'escalade.
- Goûter de Noël avec un marché de Noël, uniquement de la nourriture, des bonbons, des SOS cookies ou riz au lait et quelques nouveautés (pâte à tartiner, kits sablés...)
- Vente de brioches en novembre : 100 brioches vendues. Cela devient de plus en plus compliqué. L'an passé, il fallait un minimum de 15 cartons, cette année la nouveauté concerne les horaires de récupération des brioches. Nous ne pouvons plus les récupérer que le jeudi et le mercredi de 14h30 à 17h30.
- Photos de classe au printemps avec Laure et Bruno ROUAT, les mêmes que l'an passé.
- Autre question financement : L'école possède à l'heure actuelle de lieux de commandes : La SADEL et DELTA Majuscule. Or ces deux enseignes sont relativement chères. C'est pourquoi nous nous interrogeons sur la possibilité d'avoir un compte chez GITEM par exemple ?
 - Réponse de la mairie : oui pas de problème

7. Dates prévisionnelles des prochains conseils d'école

- Conseil 2 : mardi 12 mars à 17h
- Conseil 3 : mardi 18 juin à 17h

8. L'association des parents d'élèves

L'assemblée générale de l'APE a eu lieu le 14/09/18.

Un nouveau bureau a été élu :

- ✓ Président : Aurélie Fourré/ Cathy Vanpouche
- ✓ Trésorier : Arlette Segonzac/ Mélissa Videloup
- ✓ Secrétaire : Mélanie Guitton/ Romain Bigot

Différentes actions sont envisagées par celle-ci afin de récolter des fonds supplémentaires permettant de diminuer le coût des activités proposées.

L'association a été entièrement recrée. Dans les actions proposées cette année il y a une vente de gâteaux chaque veille de vacances, un goûter d'Halloween, une chasse aux œufs, une venue du Père Noël ainsi que la fête de l'école samedi 22/06.

9. Questions des parents

- a. **Pour les élèves de grande section** : étant donné qu'il s'agit d'un petit groupe qui visiblement avance bien dans le programme, est-il envisageable que Mme Hervé mette en place un petit temps de repos, comme pratiqué par M. Triballeau? En effet, ce temps calme semble être apprécié par les enfants.

Réponse des deux enseignants : c'est de toute façon un petit groupe calme puisqu'ils ne sont que 4. Les deux activités proposées par les deux enseignants sur cette plage horaire sont préconisées dans les nouveaux programmes.

- b. Question d'une maman autour du cadre proposé le soir à la garderie : cette année une maman récupère son fils quasi tous les soirs pas bien, souvent en pleurs, parce qu'il se fait chahuter par un plus grand. Elle reconnaît que son fils n'est pas simple, qu'il peut exagérer les choses mais l'an dernier cela arrivait beaucoup moins.

Réponse de la mairie : La mairie attend la venue des parents concernés pour en parler avec eux. En effet, il est complexe de gérer une situation particulière personnelle en conseil d'école. Néanmoins la mairie et l'équipe présente entend l'inquiétude des parents et conseille vivement à la famille concernée de prendre contact avec la mairie.